



Projet éolien Park Nevez an Dresnay

Forum participatif n°2 – Compte-rendu

Salle des fêtes, Loguivy-Plougras – Mardi 03 décembre 2024

Sommaire

Sommaire	2
1. Préambule	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
4. Contacts	27
5. Annexes	28

1. Préambule

Le contexte

La société Aspiravi France (SAS DERASP) est en contact depuis 2021 avec les élus de la commune de Loguivy-Plougras pour le développement d'un projet éolien.

Depuis le début de l'année 2024, Aspiravi France a lancé, avec l'accompagnement de l'agence spécialisée Demopolis Concertation, une concertation volontaire avec toutes les forces vives du territoire. Celle-ci permet d'informer la population locale sur les avancées du projet, d'offrir des temps d'échanges ouverts à tous et de co-construire certains éléments du projet. Elle se traduit, au fur et à mesure, par la mise à disposition d'outils d'information (site Internet, brochure de présentation, flyer d'invitation, lettres d'information, etc.), de rencontres en porte-à-porte, et par l'organisation d'événements réguliers avec les élus et les habitants locaux.

Les actions de concertation ont débuté sur le territoire, tout d'abord avec la mise en place d'un groupe de travail avec les membres du conseil municipal, les propriétaires et exploitants fonciers pendant les phases préliminaires du projet ; puis au début de l'année 2024 avec la mise en ligne du site Internet du projet. Par la suite, en mai 2024, les équipes de Demopolis Concertation et d'Aspiravi France ont mené un porte-à-porte dans la commune, accompagnée par la distribution d'un flyer invitant au premier forum participatif.

Après la tenue du premier forum participatif en juin 2024, les actions de concertation ont repris en octobre 2024 par la conduite d'une nouvelle itération du groupe de travail et par la diffusion d'une lettre d'information sur l'ensemble de la commune.

En novembre 2024, un second porte à porte a eu lieu sur l'ensemble de la commune de Loguivy-Plougras, ainsi que sur les hameaux proches de la commune de Plounévez-Moëdec et sur la commune de Loc-Envel, afin d'inviter un maximum de personnes au second forum participatif de décembre 2024. Ce dernier s'est tenu le mardi 03 décembre, dans la même optique que le premier forum, à savoir informer les habitants des avancées du projet éolien et présenter l'ensemble des résultats des études.

Un focus a été placé sur la co-construction des mesures d'accompagnement avec les habitants, en plus des échanges et des réponses aux questions que les participants ont pu avoir. Une brochure présentant le projet ainsi que l'entreprise était disponible en libre-service

Ces évènements s'inscrivent dans une volonté commune d'information et de co-construction avec tous les acteurs du territoire, élus et habitants.

Les objectifs du forum

Le second forum participatif du 03 décembre 2024 s'est tenu à la salle des fêtes de Loguivy-Plougras de 15h à 19h. Il présentait les objectifs suivants :

- 1) Faire découvrir aux participants l'ensemble des études qui ont été menées sur le projet et revivre les étapes de la démarche de concertation ;
- 2) Informer les participants sur le projet et sur l'éolien en général ;
- 3) Offrir la possibilité aux participants de prendre part aux actions de co-construction du projet, notamment sur les mesures d'accompagnement ;
- 4) Permettre aux habitants d'échanger avec les chefs de projets d'Aspiravi France et l'équipe Demopolis Concertation ;
- 5) Préparer la communication sur le projet à la suite du dépôt auprès de la Préfecture.

2. Les participants

Le forum participatif à Loguivy-Plougras a rassemblé 15 participants.

Les équipes d'Aspiravi France et Demopolis Concertation étaient présentes pour répondre aux questions des participants :

Aspiravi France :

- Monsieur Alain KERBORIOU, Vice-Président et fondateur de DERASP ;
- Monsieur Lionel LE GARREC, Responsable développement énergies renouvelables Bretagne ;
- Monsieur Edwin KERBORIOU, Responsable éolien France ;
- Monsieur Dario PIZZUTO, Responsable développement énergies renouvelables Normandie ;
- Monsieur Bertrand BOUDIER, Responsable développement énergies renouvelables Centre-Val de Loire.

Demopolis Concertation :

- Monsieur Hugo BERROCHE, Consultant ;
- Madame Léa SEVERE, Consultante ;
- Madame Elsie BLONDEL, Consultante.

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations et supports partagés lors du forum dans le présent compte-rendu ou sur [le site Internet du projet](#), avec notamment :

- La présentation de la société Aspiravi France, porteur du projet éolien ;
- Les informations sur l'éolien en général qui répondent aux premières questions des acteurs du territoire ;
- La présentation du projet ;
- Le calendrier de développement du projet ;
- Les résultats des études d'impacts ;
- La démarche de concertation ;
- Les retombées locales du projet et le financement participatif ;
- Les mesures d'accompagnement du projet en réflexion avec vous.

Pendant toute la durée du forum, les participants ont été invités à faire part de leurs questions et remarques sur les différents sujets exposés. **Retrouvez ci-dessous la retranscription des échanges.**

3.1 Les éléments présentés et vos questions

- **Aspiravi France**




Qui est Aspiravi France ?

Aspiravi France (SAS DERASP), est une filiale du groupe belge Aspiravi.

Fondé en 2002, le groupe est un véritable chef de file de la transition énergétique, producteur et fournisseur d'énergies vertes. Notre expertise en France et Europe est notamment reconnue dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens, solaires au sol et agrivoltaïques.

Aujourd'hui, le groupe Aspiravi est actif dans différents pays stratégiques.

 **Éolien**
 **Solaire**
 **Agrivoltaïque**



Aspiravi en Europe et à l'International



1 702 MW installés
416 éoliennes en exploitation

Nos valeurs

Notre ambition
Une société durable, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Notre inspiration
Le pouvoir de la nature et nos objectifs climatiques.

Notre force
L'expérience, les connaissances et la passion.

Aspiravi France, c'est ...



40 projets
éoliens, solaires
et agrivoltaïques



6 régions
Bretagne, Loire-Atlantique,
Nouvelle-Aquitaine, Normandie,
Occitanie, Sud



500 MW
en développement

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site Internet du projet

www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh





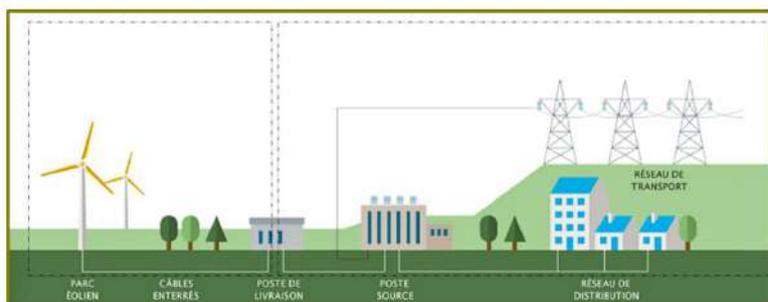
- L'éolien et les réponses à vos premières questions

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Vos questions sur l'éolien

COMMENT UNE ÉOLIENNE PRODUIT-ELLE DE L'ÉLECTRICITÉ ?

La machine se compose de 3 pales portées par un rotor et installées au sommet d'un mât vertical. Cet ensemble est fixé sur une nacelle qui abrite un générateur électrique. **Le vent fait tourner les pales entre 10 et 25 tours par minute.** Le générateur transforme l'énergie mécanique ainsi créée en énergie électrique. **L'énergie électrique produite intègre le réseau public à partir d'un poste de livraison avant d'être redistribuée** en temps réel là où la demande est la plus importante.



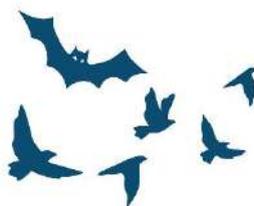
Le saviez-vous ?



Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité.

Les éoliennes et la biodiversité locale

Étant donné le classement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) d'un parc éolien, avant de planifier son installation, des études et recherches approfondies sont menées pour évaluer son impact sur la vie sauvage. Les scientifiques et bureaux d'études spécialisés analysent les habitudes de l'ensemble de la faune et de la flore locale, et notamment les **oiseaux et chauves-souris**, en prenant en compte leurs routes migratoires et les zones où ils se reproduisent. Cette analyse est cruciale pour déterminer l'emplacement optimal des éoliennes, en veillant à les **éloigner des zones sensibles pour la faune**.



De plus, des technologies sont mises en place pour **limiter les perturbations** sur les chauves-souris ou autres espèces locales pendant leurs périodes d'activité, assurant ainsi une cohabitation plus pacifique entre les éoliennes et les espèces locales.

Les éoliennes et le paysage

Bien que l'appréciation esthétique d'un projet éolien reste subjective, des efforts sont mis en place pour prendre en compte les **particularités du territoire** et intégrer harmonieusement ces structures dans le paysage.



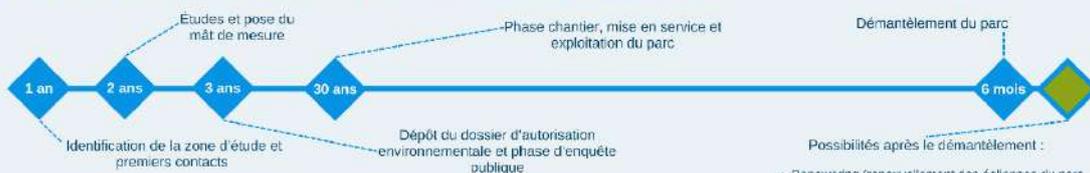
Les développeurs des parcs doivent se plier aux **règles urbanistiques** et travailler en collaboration avec les organismes chargés de la protection du patrimoine, de la nature ou de l'architecture.



Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les réponses à vos premières questions

Quel est le calendrier de développement d'un projet éolien ?



À quoi correspond la phase chantier ?



Les étapes du chantier :

- Réalisation des voiries, des plateformes et fondations ;
- Raccordement électrique ;
- Montage et levage des machines ;
- Mise en service.



Durée des travaux :

Entre 9
et
12 mois



Garantie de démantèlement :

Le propriétaire du parc éolien doit assurer le retour du site à son état initial et garantir financièrement cette obligation. Avant la construction, une somme est provisionnée pour le démantèlement.

- Possibilités après le démantèlement :
- Repowering (renouvellement des éoliennes du parc éolien) ;
 - Recyclage des éoliennes (réutilisation et recyclage : vers un minimum de 95% de la masse totale des éoliennes installées à partir du 1er janvier 2024).*



Le saviez-vous ?

Une éolienne est en service entre 25 à 30 ans. La maintenance est effectuée en continu pour s'assurer de son bon état et fonctionnement.

À partir de quand l'éolienne a-t-elle un bilan carbone positif après sa construction ?

12,7g de CO₂/kWh représente la moyenne d'émission de gaz à effet de serre du parc éolien français sur l'ensemble de son cycle de vie. En comparaison, le charbon émet 1001g CO₂/kWh.

12 mois, c'est le temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation, c'est ce qu'on appelle le temps de retour énergétique.

(Source : France Energie Eolienne)



Quels sont les objectifs de production de l'éolien en Bretagne ?

5000 GWh prévus en 2028
8200 GWh prévus en 2040**



4^{ème} région française en termes de production éolienne**



Multiplier par 7 la production d'énergie d'ici 2040 par rapport à 2012**



Question d'un participant : « Y-aura-t-il une évolution technologique des éoliennes d'ici 2027 ? »

Réponse d'Aspiravi France :

Nous pouvons effectivement nous attendre à avoir des évolutions technologiques des éoliennes d'ici 2027. Les fournisseurs de technologie cherchent continuellement à améliorer leurs produits, en allant vers des éoliennes plus performantes et plus puissantes, en général plus grandes, dans la limite de l'acceptable.

Il est également important de préciser qu'une fois que le type d'éolienne sera sélectionné pour le projet, celui-ci ne pourra plus changer, quand bien même une « meilleure » éolienne sortirait entre la validation de l'éolienne et l'obtention du permis de construire.

Question d'un participant : « Est-ce qu'en rajoutant des éoliennes, cela diminue la production d'électricité des centrales nucléaires ? »

Réponse d'Aspiravi France : L'ajout d'éoliennes peut effectivement réduire temporairement la production des centrales nucléaires, mais cela dépend des circonstances. Les éoliennes, qui produisent de l'électricité en fonction du vent, sont généralement privilégiées sur le réseau en raison de leur coût marginal quasi nul. Lorsqu'elles génèrent une part importante d'électricité, les centrales nucléaires, moins flexibles dans leur modulation, peuvent être amenées à ajuster leur production pour éviter une surabondance d'énergie. Cependant, cette dynamique varie en fonction de la demande globale d'électricité, des capacités de stockage disponibles, et de la structure du réseau électrique. Cela reflète davantage une complémentarité qu'une concurrence directe entre ces deux sources d'énergie.

Question d'un participant : « Pourquoi les lumières sont-elles rouges la nuit ? »

Réponse d'Aspiravi France : Les éoliennes clignotent en rouge la nuit en raison d'une réglementation imposant un balisage lumineux pour tout édifice dépassant 45 mètres de hauteur, afin d'assurer la sécurité aérienne. Ce balisage est blanc durant la journée et rouge la nuit, avec une activation basée sur la luminosité ambiante mesurée par l'éolienne de référence. Ces flashes sont synchronisés à l'échelle du parc éolien. La filière éolienne française milite depuis déjà plusieurs années pour une adaptation des modalités d'application de ce balisage : il existe par exemple aujourd'hui des systèmes permettant de n'activer le balisage de nuit que lorsqu'un avion passe à proximité du site (on parle de balisage circonstanciel), ce qui permet naturellement d'atténuer fortement l'impact visuel occasionné. Ce système est déjà en vigueur dans certaines régions allemandes, la réglementation française le permettra peut-être prochainement.

Réponse d'un participant : « *Moi, ça ne me gêne pas de les voir clignoter personnellement.* »

Question d'un participant : « *Est-ce que les éoliennes parasitent la réception des antennes ?* »

Réponse d'Aspiravi France :

Oui, les éoliennes peuvent éventuellement perturber la réception des antennes, notamment celles de la télévision numérique terrestre (TNT). Les pales des éoliennes, en tournant, peuvent couper le signal direct provenant de l'émetteur TNT et provoquer des réflexions parasites, ce qui peut entraîner des perturbations dans la réception des chaînes. Cependant, il existe des solutions pour remédier à ces problèmes, comme la réorientation de l'antenne de réception vers un autre émetteur, le passage à un mode alternatif de réception (satellite, ADSL, câble, fibre) ou la mise en œuvre d'un nouvel émetteur TNT.

Remarque d'un participant : « *Je suis venu aujourd'hui car ça m'intéresse beaucoup les énergies nouvelles et leur pérennité.* »

Remarque d'un participant : « *On entend beaucoup de choses, les impacts sur les bêtes, etc.* »

Réponse d'Aspiravi France : De nombreuses opinions s'expriment sur les projets éoliens, car ce sont des projets qui peuvent faire peur aux habitants, par la modification de leur territoire. Cependant, le retour d'expérience de plus de 20 ans de parcs en fonctionnement dans le monde entier montre que les éoliennes ne semblent pas avoir d'impact sur les élevages. De manière générale, aucune conséquence sur la santé des animaux n'a été constatée.

Les vaches ne produisent pas moins de lait et la qualité de la viande n'est pas remise en question. S'il existe effectivement quelques cas isolés d'éleveurs ayant porté plainte contre un projet éolien qui serait prétendument à l'origine d'une baisse de la production laitière de leurs animaux, les experts intervenus sur le sujet (vétérinaires, géobiologues, ingénieurs...) ont conclu qu'aucune corrélation entre la présence d'éoliennes et l'apparition de ces phénomènes ne peut être établie. Les rares cas évoqués sont principalement liés à des problèmes sanitaires au sein de l'exploitation ou à des défauts de mise à la terre. »

Réponse d'un participant : « *Oui, les éoliennes ne tuent pas vraiment les oiseaux, ce sont les chats.* »

• **Le projet Park Nevez an Dresnay**

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Le projet d'Aspiravi France

Depuis 2021, Aspiravi France (SAS Derasp) étudie la faisabilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Loguivy-Plougras, à proximité du hameau du Dresnay.

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Les chiffres clés

- 2 à 3**
éoliennes
- 9 à 13 MW**
de puissance installée
- À partir de 5 000**
ménages /an environ
- À partir de 12 000 tonnes**
d'émissions de CO2 évitées /an

Les chiffres clés

22 000 à 26 000
MWh/an
de production estimée

500 m
minimum des
habitations

150 à 200 m
de hauteur en bout
de pale maximum

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site Internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

Question d'un participant : « Le poste de livraison acceptera les 15 MW ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Il existe aujourd'hui plusieurs options de raccordement pour ce projet avec une capacité suffisante. Une demande de PRAC « Proposition de Raccordement Avant Complétude » est en cours avec Enedis, ce qui nous donnera un aperçu de la meilleure option de raccordement, avec le poste privilégié, la disponibilité en MW et les coûts de raccordement, ainsi que le calendrier de raccordement à l'instant t.

Par la suite, une fois le permis de construire obtenu, une PTF « Proposition Technique et Financière » est demandée afin de réserver la capacité de raccordement dont nous aurons besoin.

Question d'un participant : « 15 MW, cela représente combien d'habitations ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Il faut faire attention à ne pas confondre les MW, qui correspondent à la puissance totale installée des éoliennes, avec les MWh, qui eux correspondent à la puissance électrique produite. En effet, pour le même nombre de MW installé, le nombre de MWh produit peut être différent. D'où l'intérêt de positionner au mieux les éoliennes, à un endroit où nous avons un bon gisement de vent, mais aussi au sein même de la zone d'implantation en fonction des caractéristiques locales, et notamment de vent et de topographie. Si l'on prend un cas comme ce projet, nous pouvons estimer que : « Avec chauffage inclus, 15 MW peuvent alimenter environ **7 500 foyers** en France, en fonction de la consommation moyenne annuelle d'une habitation chauffée à l'électricité. Sans chauffage inclus, cette même puissance pourrait couvrir les besoins de près de **15 000 foyers**, car les usages comme l'éclairage ou les appareils électroménagers consomment beaucoup moins d'énergie. »

Question d'un participant : « Moins d'éoliennes, c'est moins de bruit ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Oui, si nous choisissons de monter 2 éoliennes au lieu de 3, cela pourra réduire le bruit global du parc. Chaque éolienne génère un bruit spécifique lié à l'éolienne en elle-même, ses pales et son mécanisme, donc en retirer une diminue la source sonore. Aussi, le passage de 3 éoliennes à 2 permettrait que gagner en distance par rapport aux habitations, et donc diminuer l'émission acoustique perçue. »

Question d'un participant : « Combien de temps dure la période d'instruction ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Cela dépend des projets, et il est difficile de prévoir à l'avance combien de temps durera l'instruction du projet Park Nevez an Dresnay. On estime généralement que l'instruction prend entre 18 et 48 mois. »

Question d'un participant : « Que reste-t-il comme étapes désormais ? »

Réponse d'Aspiravi France :

« Après le dépôt du dossier, voici les grandes étapes :

1. Communication avec la DREAL et DDTM pour vérifier que l'ensemble des éléments sont compris dans le dossier et que celui-ci est complet.
2. Délivrance d'un certificat de complétude.
3. Le dossier passe dans les mains de différentes entités comme MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) ou CDNPS (Commission

Départementale Nature Sites Paysages) pour qu'elles émettent un avis sur le projet.

4. Une enquête publique est menée avec l'opportunité d'accéder à l'ensemble du dossier par le public.
5. En ayant pris en compte l'ensemble des avis reçus, le Préfet émet un avis sur la délivrance du permis de construire.
6. Après obtention, phase de préparation du chantier : le contrat de vente d'électricité ainsi que le plan de financement sont également étudiés (6 à 12 mois)
7. Phase de construction et de raccordement au réseau électrique (12 à 24 mois)
8. Phase d'exploitation et maintenance du parc éolien (30 ans). »

Question d'un participant : « *Le nombre d'éoliennes est-il défini ?* »

Question d'un participant : « *Ce ne sera que 3 éoliennes ?* »

Réponse d'Aspiravi France : « Nous étudions encore les 2 variantes à 2 ou 3 éoliennes. Quand toutes les études seront terminées, une seule variante sera sélectionnée et le dossier sera déposé avec cette unique variante. A l'instant t, nous nous orientons plutôt sur une variante à 2 éoliennes, ce qui permet une réduction des impacts sur l'environnement, une meilleure intégration paysagère, une meilleure acoustique, sans pour autant avoir un réel impact sur la production électrique. Dans ce cas, nous pourrions faire évoluer la hauteur de l'éolienne, prévue initialement pour 180m, à 200m pale haute à la verticale. »

Remarque d'un participant : « *Je ne vois pas de souci à mettre une 3^{ème} éolienne personnellement.* »

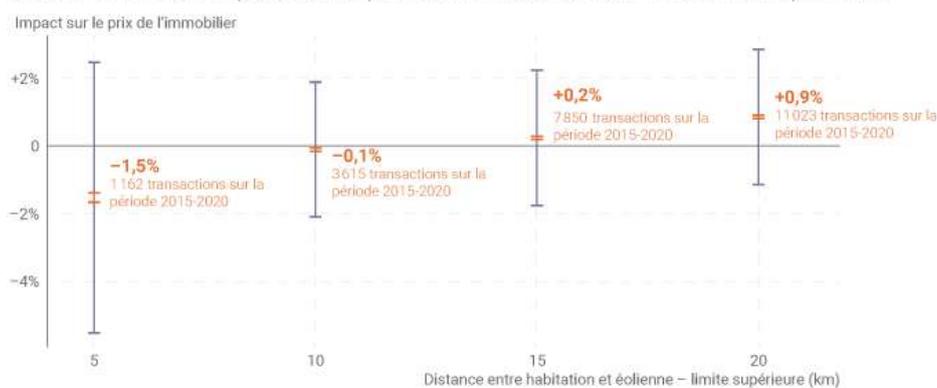
Question d'un participant : « *Y-aura-t-il un impact sur le prix du kWh ?* »

Réponse d'Aspiravi France : « Globalement, oui. Construire des parcs éoliens contribue à ne pas faire augmenter le prix de l'électricité en diversifiant les sources de production d'énergie. L'éolien, une fois les installations amorties, a des coûts de production très faibles, car le vent est gratuit. En augmentant la part des énergies renouvelables, cela permet de réduire la dépendance aux énergies fossiles, dont les prix peuvent être volatiles. De plus, l'éolien participe à la stabilité du réseau et à la compétitivité du marché, ce qui aide à contenir les hausses de prix à long terme. Cependant, l'électricité produite par un parc éolien à proximité de votre habitation sera vendue à un acheteur au prix de marché. Le prix de l'électricité dépend de l'offre et de la demande nationale, ce qui l'empêche de varier localement. Le côté positif de cette mesure est qu'elle garantit une variation des tarifs identique pour tous les Français, elle n'induit aucune discrimination territoriale. Mais elle induit donc aussi que l'implantation d'une éolienne à proximité de chez vous ne peut pas avoir d'impact sur votre facture d'électricité. »

Remarque d'un participant : « J'ai peur pour la dévaluation de ma maison. »

Réponse d'Aspiravi France : « En mai 2022, l'ADEME (Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie) a réalisé une étude sur l'impact des éoliennes sur l'immobilier. Le résultat est clair, les éoliennes ont dans 90% des cas un impact nul et dans 10% des cas un impact très faible sur les maisons vendues entre 2015 et 2020. Par ailleurs, l'impact mesuré est comparable à celui d'autres infrastructures industrielles comme des antennes relais ou des pylônes électriques.

Éolien terrestre Impact sur le prix de l'immobilier en France métropolitaine



Aide à la lecture : les maisons situées à moins de 5 km d'une éolienne se sont vendues en moyenne 1,5% moins cher que s'il n'y avait pas eu d'éolienne (calcul réalisé sur la base de 1 162 transactions)

Connaissance des Énergies | Source : Analyse de l'évolution du prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens, Ademe, mai 2022.

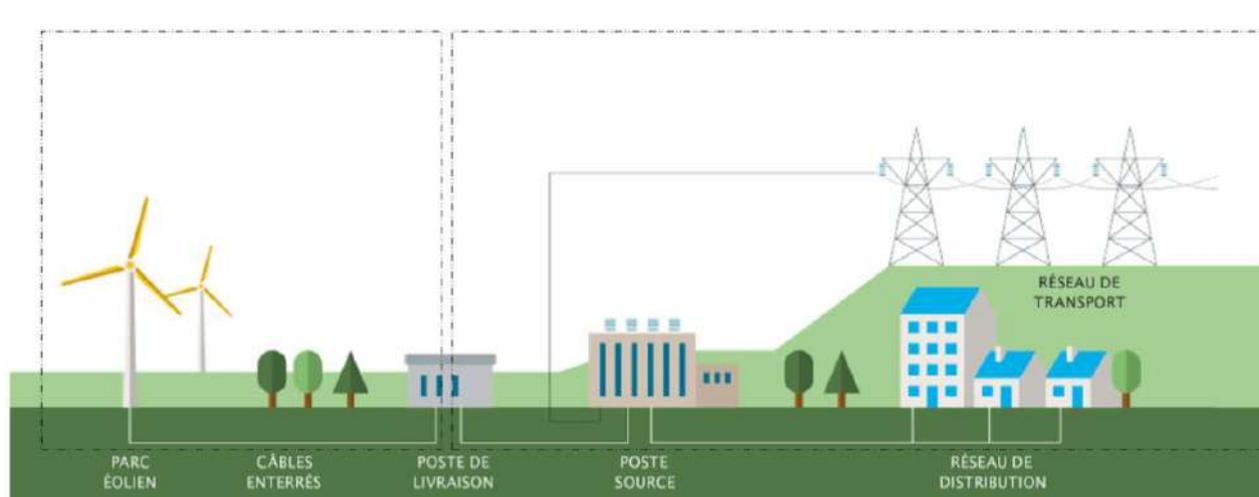
L'ADEME souligne que cet impact n'est pas absolu et qu'il peut évoluer selon le regard porté par les habitants sur ces infrastructures et leur perception du paysage ou de la transition énergétique. Par conséquent, cette évolution peut très bien aller dans les 2 sens, y compris positivement. L'aménagement d'un parc éolien permet également à la commune de se développer de par l'ensemble des retombées générées, et donc permet une meilleure attractivité du territoire, donc une augmentation de prix des habitations. Un ensemble plus global est à prendre en considération. »

Question d'un participant : « Pourquoi l'éolienne à droite bouge en fonction du scénario 2 ou du scénario 3 ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Nous devons respecter une distance de survol par rapport au bois situé au nord. Dans le scénario avec 3 éoliennes, le diamètre du rotor est plus petit, donc nous pouvons nous permettre de nous en rapprocher. »

Question d'un participant : « L'électricité produite au Dresnay avec ce parc ne fournira pas directement les habitants du Dresnay ? »

Réponse d'Aspiravi France : « L'électricité produite est injectée sur le réseau électrique, à partir du poste de livraison, lequel marque la limite entre le parc éolien et le réseau public d'électricité. En sortie du poste de livraison, c'est le poste source de distribution qui permettra d'élever la tension et le réseau de distribution qui permettra de transporter l'électricité via les lignes haute tension. L'électricité choisira le chemin le plus court entre l'endroit où elle est injectée sur le réseau et l'endroit où elle est utilisée.



Ainsi l'électricité consommée au Dresnay sera bien celle produite localement. Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité. »

Question d'un participant : « Quel sera le revenu des propriétaires ? »

Réponse d'Aspiravi France : « C'est une information contractuelle et confidentielle que nous ne pouvons pas partager. »

Remarque d'un participant : « Moi, je n'ai rien contre le projet ! »

• Les études menées

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact

Depuis 2021, la société Aspiravi France échange régulièrement avec les élus du territoire dans le cadre du développement du projet éolien Park Nevez an Dresnay. Elle s'est associée à Demopolis Concertation afin de co-construire le projet avec les habitants et en faire un projet de territoire !

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE, À QUOI ÇA SERT ?

Elle permet d'appréhender l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales afin de projeter une implantation harmonieuse des éoliennes dans le paysage.

Les objectifs

- Étudier et projeter l'insertion dans le paysage des éoliennes et l'intégration optimisée du projet dans le territoire;
- Étudier et évaluer les options d'intégration paysagère (2 ou 3 éoliennes) en vue de sélectionner l'option la mieux adaptée.

La méthodologie

1. Recensement de différents critères selon les 3 aires d'études : immédiate, rapprochée et éloignée ;
2. Classement selon les enjeux et sensibilités ;
3. Réalisation d'environ 30 photomontages avec l'expert paysager, pour l'insertion du projet dans le paysage selon différentes variantes ;
4. Préconisations de trames d'implantation des éoliennes.

DÉCOUVREZ EN PLUS, DANS LE CARNET DE PHOTOMONTAGES !

Aspiravi FRANCE

2021

- Décembre : Identification de la zone d'étude et contacts avec les propriétaires exploitants, les élus de Loguivy-Plougras et les riverains de la zone
- Décembre : Lancement de l'étude environnementale

2022

- Novembre : Réception des états initiaux de l'étude environnementale
- Décembre : Pose du mât de mesure (étude de vent)

2023

- Février : Lancement de l'étude spécifique sur les chiroptères

2024

- Février : Lancement de l'étude acoustique
- Mars : Fin de l'étude de vent (démantèlement du mât de mesure), Fin de l'étude acoustique, Lancement de l'étude paysagère

2025

- Été à début 2025 : Études de raccordement et des dangers
- Décembre : Présentation des résultats de l'étude paysagère (photomontages)

2026

- Mi 2026 : Enquête Publique
- Fin 2024/début 2025 : Dépôt du dossier d'Autosaisison Environnementale Unique en Préfecture

2027-2028

- 2027-2028 : Aménagement et installation du parc éolien

2028

- Mise en service et exploitation durant 25 à 30 ans

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact

Les études d'impact regroupent l'ensemble des études menées lors du développement du projet.

Ces études sont confiées à des bureaux d'études indépendants dont l'expertise est reconnue. Ils réalisent l'ensemble des études dans le cadre du développement du projet (environnement, acoustique, paysage, vent, dangers).

Ces études visent à intégrer de la meilleure des façons le projet dans son environnement en prenant en compte le contexte présent et l'ensemble des caractéristiques locales. Des mesures "Éviter, Réduire, Compenser" (mesures ERC) sont ensuite définies afin de réduire ou compenser les éventuels impacts du projet.

Acoustique



Vents



LES ÉTUDES



Environnementale



Paysagère



L'étude de vent



Les objectifs

- Mesurer l'orientation et la vitesse des vents, via les anémomètres et les girouettes ;
- Analyser le gisement en vent pour un projet éolien ;
- Vérifier si l'installation du parc est pertinente à l'emplacement identifié ;
- Estimer la production d'électricité attendue et le modèle d'éolienne adapté au site ;
- Mesurer l'activité des chauves-souris : grâce à des micros positionnés sur le mât.



La méthodologie

- Estimation de la pression atmosphérique et de l'humidité moyenne ;
- Mesure des variations de température ;
- Étude du sens et de la régularité du vent ;
- Collecte d'informations sur les chiroptères.

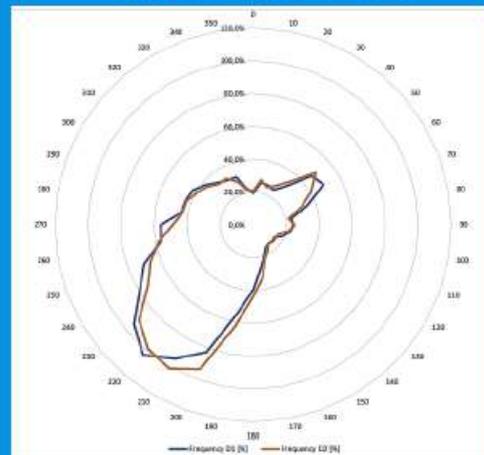
Ces données sont ensuite envoyées à des bureaux spécialisés pour définir le modèle d'éolienne adapté et la faisabilité du projet.



Les résultats

- 15 mois de mesures de vent
- Confirmation du potentiel de vent attendu :
≈ 6,7 m/s à 100m d'altitude, soit 24,12 km/h

La rose des vents



Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact



L'étude acoustique



Les objectifs

- Mesurer le niveau d'ambiance sonore actuel de la zone d'étude du projet ;
- Modéliser le niveau sonore du futur parc éolien ;
- Assurer la conformité des éoliennes à la réglementation.



La méthodologie

1. Pose de sonomètres (micros), pendant 2 à 3 semaines, pour mesurer le bruit résiduel du secteur principal Sud Ouest et du secteur secondaire Nord Est. La campagne de mesures s'est déroulée de mi-février à début mars 2024 en période diurne et nocturne ;
2. Modélisation et projection de l'ambiance acoustique du parc sur les environs ;
3. Optimisation du projet éolien pour la demande d'autorisation environnementale (éventuelle mise en place de plan de bridage pour constamment assurer le respect du niveau sonore réglementaire) ;
4. Campagne de mesures acoustiques pour s'assurer du respect de la réglementation après la mise en service du parc éolien.



Les chemins d'accès



Les objectifs

- Etudier l'accessibilité du site pour transporter les équipements, tout en limitant les impacts sur l'environnement et en respectant les normes en vigueur ;
- Deux solutions sont possibles : adapter et/ou créer les accès optimisés (transport, maintenance, etc.)



Les résultats

- Deux itinéraires étudiés :
 - 1 : depuis les ports de Montoir de Bretagne et Brest vers Loguivy-Plougras ;
 - 2 : depuis le port de Montoir de Bretagne vers Loguivy-Plougras.



Les résultats de l'état initial

	Secteur principal Sud Ouest	Secteur secondaire Nord Est	Correspondance
Période diurne	33 - 50 dB(A)	30,9 - 54,7 dB(A)	Calme à modéré
Période nocturne	21,9 - 46,3 dB(A)	21,8 - 52,2 dB(A)	Calme à modéré



Zoom sur l'itinéraire 1

Départ du transport des éléments d'éolienne depuis Montoir de Bretagne et Brest et passage par RN12, RD787 et RD50 :

- Transport en « Blade lifter » après transfert depuis le convoi des pâles en plateau ;
- Trajet de 32 km depuis RN12 ;
- Trajet de 12 km depuis RD787 ;
- Passages par Plougonver et Le Dresnay.



Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact

L'étude environnementale

La méthodologie

1. Études bibliographiques du contexte environnemental local ;
2. Réalisation de l'état initial environnemental de la zone : sorties écologiques sur site par des experts et définition des impacts ;
3. Préconisations d'actions et de mesures dans le cadre de la démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) ;
4. Contrôles réguliers en lien avec les services de l'État ;
5. Aspiravi France et les bureaux d'études associés ont fait le choix d'étendre la période d'étude écologique et chiroptères au delà de 12 mois.

Les objectifs

- Étudier la zone d'implantation et les potentielles sensibilités environnementales ;
- Identifier, sur au moins un cycle biologique complet, la biodiversité présente sur le site : l'avifaune (les oiseaux), les chiroptères (les chauves-souris), mais également les reptiles et amphibiens ainsi que les mammifères et insectes pouvant être présents sur site ;
- Analyser les impacts potentiels du projet éolien sur la flore environnante.

Les résultats (chiroptères)

	Pas d'activité	Faible activité	Activité moyenne	Forte activité
Micro à 10m	Janvier, février	Mars, novembre, décembre	Avril, mai, juillet, août, septembre, octobre	Juin
Micro à 80m	Janvier, février, mars, avril, mai, juillet, novembre, décembre	-	Juin, août	Septembre, octobre

La démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC)

Dans le cadre de l'étude d'impact du projet éolien sur l'environnement, Aspiravi France propose des mesures validées par un bureau d'études indépendant afin d'éviter, de réduire ou, en dernier recours, de compenser les impacts potentiels du projet éolien sur les éléments environnementaux. C'est ce qu'on appelle la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser). En outre, des mesures dites « d'accompagnement » du projet seront mises en place, afin de faire du parc éolien un projet de territoire.

Remarque d'un participant : « Je n'étais pas au courant qu'il y avait des études. »
Réponse d'Aspiravi France : « Il existe en effet plusieurs études qui sont réalisées avant et pendant le développement d'un projet éolien, à savoir les études de faisabilité et les études d'impact. Les études de faisabilité sont menées en amont du développement du projet et permettent de vérifier la faisabilité d'un projet éolien sur la zone d'étude identifiée. Leur objectif est ensuite de proposer une trame

d'implantation d'éoliennes la plus cohérente possible avec les différentes sensibilités préexistantes et les spécificités du territoire.

Les études d'impact, elles, sont menées lors du développement du projet. Elles visent à apprécier toutes les conséquences d'un projet, aussi bien positives que négatives, afin de tenter d'en éviter, réduire ou compenser les impacts. Elles regroupent l'étude acoustique, écologique, paysagère, patrimoniale et les études de dangers. ».

Remarque d'un participant : « *On n'a pas d'espaces boisés classés par ici.* »

Réponse d'Aspiravi France : « Aucun espace boisé classé n'est situé à proximité directe du projet. »

Remarque d'un participant : « *L'accessibilité peut être gênante. Cela peut être compliqué pour les chemins d'accès.* »

Réponse d'Aspiravi France : « L'étude est encore en cours pour déterminer le meilleur passage pour accéder aux éoliennes. Des options ont été présentées. Ceci n'est par ailleurs pas un facteur déterminant pour le dépôt du dossier. »

Question d'un participant : « *Pourquoi les gens ont-ils refusé de mettre un sonomètre chez eux ?* »

Réponse d'Aspiravi France : « Nous respectons les avis de chacun quant au projet et ne pouvons forcer l'implantation de micro pour l'étude acoustique, quand bien même cela pourrait rassurer ces personnes par rapport à l'acoustique générée. Lors des études et dans un cas comme cela, une modélisation de données sonores est effectuée pour obtenir un état sonore de l'avant/après implantation des éoliennes. »

Question d'un participant : « *Il y avait un mât avant. Pourquoi a-t-il été enlevé ?* »

Réponse d'Aspiravi France : « Effectivement. La pose du mât de mesure est réalisée dans le cadre de l'étude écologique et de l'étude des vents. Celui-ci est retiré une fois les études terminées.

Le mât de mesure a été installé sur une durée de 15 mois. Les résultats de l'ensemble de ces études et les mesures relevées permettent de concevoir le futur parc éolien. »

Remarque d'un participant : « *C'est dommage qu'on n'ait pas d'autres photomontages.* »

Remarque d'un participant : « *Il aurait fallu plus de points de vue.* »

Réponse d'Aspiravi France : « Nous vous avons présenté quelques photomontages depuis les différentes aires d'études (immédiate, rapprochée, éloignée) pour vous permettre de vous faire une première idée de ce que représenterait le projet au sein

du paysage. D'autres photomontages seront disponibles dans le dossier et sur le site internet du projet. »

Question d'un participant : « Sur le photomontage de Saint-Yves, on est à combien de km des éoliennes ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Nous nous situons à environ 2km du projet. Nous sommes au sein de l'aire d'étude rapprochée. »

• **Les retombées locales et le financement participatif**

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les retombées locales du projet

Les retombées économiques, de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre d'un projet éolien, les retombées économiques sont diverses pour le territoire :

- Des indemnités communales pour l'utilisation temporaire de la voirie ;
- Des revenus fiscaux pour les collectivités territoriales (conformément à la réglementation) ;
- La création d'une activité économique locale ;
- L'appel à des sous-traitants lors du chantier ;
- L'embauche de techniciens pour la maintenance (1 équivalent temps-plein pour 4 éoliennes en moyenne).

Le montant de ces taxes et donc le montant des retombées fiscales pour les communes concernées par le projet, **varie en fonction du nombre et de la puissance des éoliennes implantées.**

Comment fonctionne le financement participatif ?

Les communes et/ou les citoyens peuvent **financer une partie du projet**. Dans ce cas, ils perçoivent une rétribution financière sur des termes et conditions à déterminer (montants, durées et taux d'intérêt).

Ce mécanisme est mis en place **au moyen d'une plateforme en ligne de financement participatif** sur laquelle :

- Les participants peuvent simuler l'échéancier de l'opération une fois la page du financement participatif dédiée au projet éolien ouverte en ligne sur le site du prestataire ;
- Les détails concernant le taux, la durée et la fréquence de remboursement seront indiqués sur le site Internet du prestataire sélectionné.

Retombées fiscales pour les collectivités territoriales

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (Répartition selon vote les collectivités)	IFER: Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	Contribution Économique Territoriale	
		CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	CVAE : Cotisation sur la valeur Ajoutée des Entreprises

Schéma général d'illustration (des différences sont à prévoir en fonction des délibérations des collectivités)

30%	70%	100%	23,5%	26,5%
Département	Autre	Communauté de Communes	Département	Communauté de Communes
	50%			50%
	Communauté de Communes			Région
	20%			
	Commune d'implantation du parc éolien			

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

• **La démarche de concertation**

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

La concertation volontaire

Aspiravi France valorise l'écoute et la participation des acteurs locaux. Pour concrétiser cet engagement, une démarche d'information et de concertation se poursuivra tout au long du développement du projet, vous permettant de vous exprimer et de contribuer au projet, dans le cadre des données techniques, financières et réglementaires inhérentes au développement d'un projet éolien.

Les objectifs de la démarche que nous menons

Vous informer régulièrement

Pour rendre accessibles à tous les clés de compréhension du projet

Des lettres d'information distribuées dans vos boîtes aux lettres, un site Internet participatif, une foire-aux-questions

Vous associer aux étapes clés

En vous rendant acteurs du projet et de son évolution

Une carte participative en ligne, des ateliers de travail et co-construction, des outils participatifs

Vous permettre d'échanger régulièrement avec nous

Afin de vous donner l'opportunité de vous informer, de vous exprimer et de contribuer aux choix qui seront pris lors du développement du projet

Des porte-à-porte réguliers, des événements ouverts à tous avec le porteur de projet, un fil de discussion en ligne

Le calendrier de nos actions

2024 - MAI : Mise en ligne du site Internet participatif, Brochure de présentation du projet

2024 - MAI : Porte-à-porte et distribution du flyer d'invitation au forum participatif n°1

2024 - JUIN : Forum participatif n°1

2024 - OCTOBRE : Comité de suivi du projet

2024 - NOVEMBRE : Lettre d'information n°1

2024 - NOVEMBRE : Porte-à-porte et distribution du flyer d'invitation au forum participatif n°2

2024 - DECEMBRE : Forum participatif n°2

2024 - DECEMBRE : Lettre d'information n°2

2024 - DECEMBRE : Bilan de la concertation

Le forum d'information n°1 du 19 juin 2024 s'est tenu à la salle du Dresnay, au plus proche de la zone d'étude, dont voici quelques informations clés :

- 22 participants étaient présents ;
- Plusieurs questions sur le projet éolien d'Aspiravi France ;
- Des échanges constructifs sur la démarche de concertation ;
- De premières propositions de mesures d'accompagnement.

Nous remercions à nouveau tous les participants pour leur venue et leurs différentes contributions !

Qui est Demopolis Concertation ?

Agence spécialisée en concertation, une équipe dédiée accompagne Aspiravi France pour le projet éolien Park Nevez an Dresnay, afin de favoriser le dialogue et la co-construction avec les habitants.

demopolis **Aspiravi** FRANCE

Pour s'informer, découvrez le site internet du projet !

www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

Question d'un participant : « Comment s'est passé le dernier porte-à-porte ? »

Réponse de Demopolis concertation : « Le dernier porte-à-porte a eu lieu le 19 et le 20 novembre. En tout, nous avons échangé avec 67 habitants sur l'ensemble de la commune de Loguivy-Plougras et de Loc-Envel, et également sur les hameaux proches du Dresnay, appartenant à la commune de Plounévez-Moëdec. Nous

avons recueilli toutes sortes de questions et de remarques, auxquelles nous répondons aujourd'hui »

Remarque d'un participant : « Sur le site Internet, il y a la documentation qui est présente aujourd'hui ? »

Réponse de Demopolis concertation : « Tout à fait. L'ensemble de la documentation produite dans le cadre de la concertation menée depuis début 2024 est présente sur le site Internet du projet, dans [l'onglet dédié à la documentation](#). Vous retrouverez par exemple les affiches présentes au forum si vous souhaitez les étudier davantage. »

Remarque d'un participant : « Je trouve que, généralement, nous ne sommes pas assez informés sur l'éolien. »

Réponse de Demopolis concertation : « La communication autour des projets éoliens dépend principalement du porteur de projet, qui choisit les modalités et le niveau de concertation. Dans certains cas, comme pour le projet éolien du Park Nevez an Dresnay, Aspiravi France a opté pour une concertation volontaire, permettant d'impliquer davantage les parties prenantes locales. Pour renforcer cette concertation, Aspiravi France a fait appel à l'agence Demopolis concertation, experte en accompagnement de projets éoliens. Toutefois, ce n'est pas une obligation légale, et le niveau d'information peut varier d'un projet à l'autre. Il reste essentiel de renforcer les échanges pour mieux associer les habitants et répondre à leurs attentes en matière de transparence. »

Question d'un participant : « Les personnes opposées sont plus présentes dans certaines zones que dans d'autres ? »

Réponse de Demopolis concertation : Les personnes réticentes au projet ne se concentrent pas forcément dans certaines zones plus que dans d'autres. Chaque argument, qu'il soit favorable ou défavorable au projet, est pleinement légitime, quel que soit le lieu d'où il émane. C'est pourquoi, lors des sessions de porte-à-porte, nous avons pris soin de visiter les hameaux proches de la zone d'implantation potentielle, le bourg, ainsi que le sud-ouest de la commune, afin de recueillir les arguments de chacun et de pouvoir vous apporter des réponses adaptées.

Question d'un participant : « L'enquête publique démarre combien de temps après le dépôt du dossier ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Selon la durée et le déroulé de l'instruction, nous espérons une enquête publique à la mi-année 2026. »

Remarque d'un participant : « Sur la lettre d'information, le nom du projet et la localisation du projet portaient à confusion. »

Remarque d'un participant : « Ce serait bien d'avoir un masque de réalité virtuelle pour simuler directement sur le site du projet. »

Réponse d'Aspiravi France : « Ce serait en effet très intéressant de pouvoir se représenter le projet virtuellement. Nous allons regarder les possibilités de faire cela. En attendant, les photomontages représentent très bien la réalité. »

Remarque d'un participant : « J'ai reçu des flyers, ainsi que la lettre d'information. »

Remarque d'un participant : « Vous êtes les seuls à en faire autant sur la concertation. »

Remarque d'un participant : « Pour une fois qu'un événement est dédié aux habitants, j'en profite, je participe et je pose mes questions. »

- **Les mesures d'accompagnement**

Question d'un participant : « L'enveloppe des mesures d'accompagnement peut atteindre combien ? »

Question d'un participant : « Vous n'avez pas une idée globale du montant des mesures d'accompagnement ? »

Réponse d'Aspiravi France : « En général, le montant global dédié aux mesures d'accompagnement et de compensation dépend de l'investissement global et donc est fonction du projet en lui-même. Pour ce projet, nous estimons un investissement entre 10 et 15 millions d'euros au total, ce qui permettrait de fournir une enveloppe dédiée allant de 100k à 150k€. Ce sont des montants qui devront faire l'objet d'une décision avant validation finale. »

Lors de la phase de réflexion collective, les participants ont été invités à partager leurs idées en matière de mesures d'accompagnement :

Au terme des discussions, voici ci-dessous les idées formulées :

MISE EN VALEUR DU PAYSAGE, DU PATRIMOINE ET DU CADRE DE VIE	
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> • Enfouir les réseaux électriques.
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de toiture sur les chapelle de Saint-Ivy ; • Réhabiliter l'allée couverte (haute vigne) ; • Renforcer l'attractivité touristique de la commune par le développement du musée de la musique.
Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les aménagements pédestres de la forêt de Beffou ; • Améliorer les aménagements pédestres de Keroue ; • Soutenir les évènements sportifs en extérieur (course cycliste, marche à pied, trail).
SOBRIETE ET EFFICACITE ENERGETIQUE	
Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtir un parcours explicatif de l'éolien.
ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Construire une « maison du vent » ; 	

- Profiter du résultat des études environnementales pour construire des cabanes pour les oiseaux ;
- Faire une intervention scolaire sur les énergies renouvelables et l'éolien ;
- Aménager un étang pour protéger certaines espèces.

De nombreuses autres questions ont été posées lors de ces forums. Les réponses figurent notamment sur les **affiches présentes dans ce document**, dans [la documentation du site Internet du projet](#), ou dans [la FAQ du site Internet du projet](#).

4. Contacts

Aspiravi France :

Edwin KERBORIOU

Responsable éolien France
edwin.kerboriou@aspiravi.com
06 31 14 73 74

Lionel LE GARREC

Responsable développement énergies renouvelables Bretagne
lionel.legarrec@aspiravi.com
06 64 25 23 30

Demopolis Concertation :

Charline VIALLE

Associée et cheffe de projet concertation
charline.vialle@demopolis-concertation.fr
06 13 60 01 06

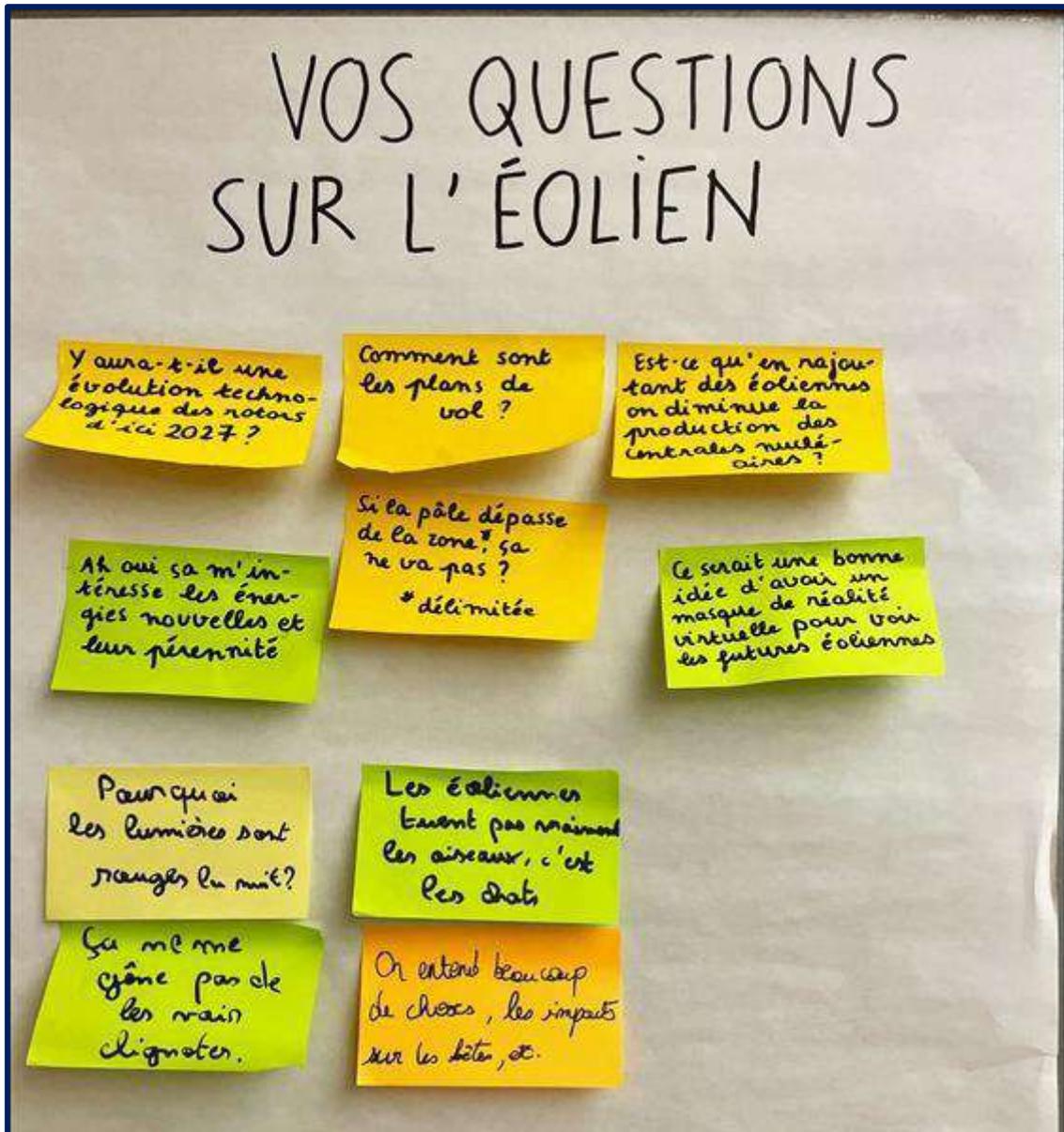
Léa SEVERE

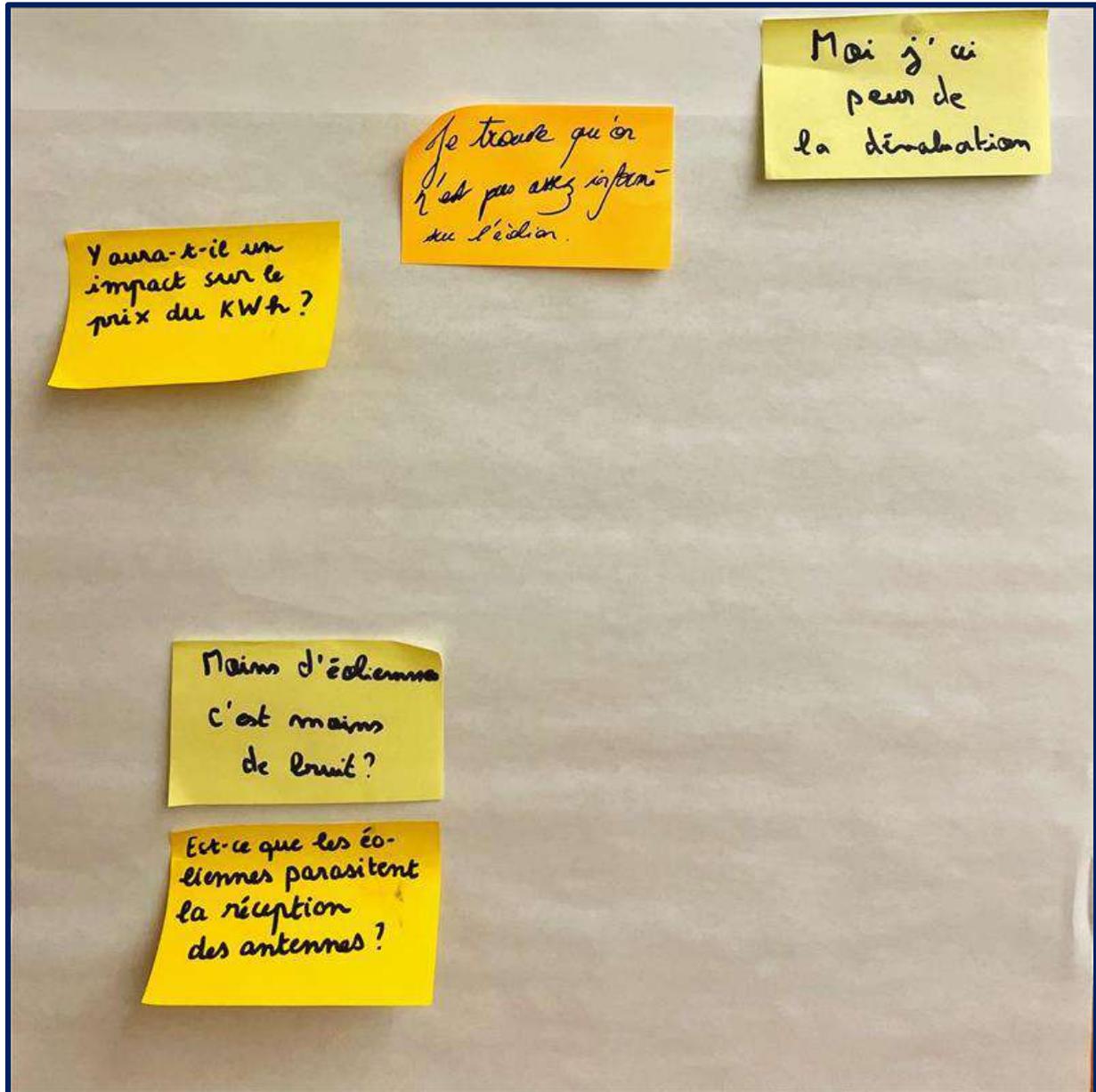
Consultante concertation
lea.severe@demopolis-concertation.fr
07 88 66 96 49

Hugo BERROCHE

Consultant concertation
hugo.berroche@demopolis-concertation.fr
06 40 89 17 63

5. Annexes





VOS QUESTIONS SUR LE PROJET

Le poste de
Enrains acceptera
les 15 MW?

15 MW: cela
représente combien
d'habitations?

Pourquoi l'éolienne
à droite bouge en
fonction du scénario
à 2 et du scénario
à 3?

Est-ce que c'est
au parc du
Desnay?

Mais l'électricité
produite au Des-
nay ne va pas
fournir les habi-
tants du Desnay
directement?

Combien de temps
dure la période
d'instruction
?

Que reste-t-il
comme étapes?

Mais, j'ai
rien contre
le projet

Une troisième éo-
lienne, je vois pas
ce que ça change
entre 2 ou 3

Le nombre d'éo-
liennes est-il
défini?

Ça me sera
que 3
éoliennes?

Quel est le
revenu des
propriétaires?

VOS QUESTIONS SUR LES ÉTUDES

Je n'étais pas
au courant des
études.

L'accessibilité peut
être gênante. Cela
peut être compli-
qué pour le
chemin.

Pourquoi les gens
ont-ils refusé de
mettre un sono-
mètre chez
eux ?

On a pas
d'espaces boisés
classiques, ici.

VOS QUESTIONS SUR LES ÉTUDES

C'est dommage
qu'on ait pas d'au-
tres montages, par
exemple du point
de vue du gîte

C'est dommage
qu'il y a pas eu
plus de points de vue.

Il y avait un
mât, pourquoi
a-t-il été enlevé?

Sur le photo monta-
ge de St-Yves, on
est à combien de
km des éoliennes?

VOS QUESTIONS SUR LA CONCERTATION

Comment s'est
passé le dernier
porte-à-porte ?

La documentation
est sur le site
Internet ?

d'enveloppe de reçues
d'accompagnement, peut
atteindre combien ?

Vous avez pas
d'idée globale
du montant des
mesures d'accompagnement

L'opposition est
plus dans certaines
zones que d'au-
tres ?

Les opposants
sont-ils opposés
par principe ?

Cela portait à con-
fusion le nom
du projet et la
localisation sur
la lettre d'info

Vous pourriez
stabiliser la
réalité virtuelle
par la projection

L'enquête publique
démarré combien
de temps après
le dépôt du
dossier ?

J'ai reçu des
fleurs, la lettre
d'informa-
tion...

Je suis venue pour
m'informer
un peu plus

Je viens ici
pour voir le
parcellaire.

Vous êtes les
seuls à en faire
autant sur la
concertation

Pour me faire qu'on
fait quelque chose
pour eux. J'en profite
pour poser mes questions.

VOS IDÉES De PROJETS

Avec la tempête,
je pense qu'il
faudrait renforcer
le réseau

Parcours
exploratif de l'école

Améliorer les
aménagement
piédestres de la
forêt de Beffou

Constatare une
maison des vent.

Améliorer les
aménagement
piédestres de
Keroue (Yvet)

Profiter des racines
morts en 20 pour
regrouper maison du
vent et maison à l'eau.

Il faudrait aller
voir le site piédestre
piédestre au sud, pour
s'inspirer.

Intervention
scolaire.

Réhabiliter
l'allée couverte
(Haute Vigne)

Aménager un
étang pour certai-
nes espèces (com-
me cela a été fait
sur le territoire)

VOS IDÉES DE PROJETS

Le terrain de foot,
ça sert à rien d'en
refaire un, il n'y
a plus d'équipe

Travaux de toiture
de la chapelle d'Iry

Soutenir les
événements sportifs
en extérieur
(trail, course cycliste)

Renforcer l'attrac-
tivité touristique
par le développe-
ment du musée de
la musique

